



Günther Dissertori sera le nouveau recteur de l'ETH Zurich

Lors de sa séance des 19 et 20 mai 2021, le Conseil des EPF a notamment traité plusieurs affaires concernant le personnel. Ainsi, il a désigné le professeur Günther Dissertori en tant que nouveau recteur de l'ETH Zurich, les professeurs Thomas J. Schmidt et Mike Seidel en tant que membres de la direction du PSI, ainsi que Cornelia Ritz Bossicard en tant que nouvelle présidente du Comité d'audit du Conseil des EPF. Le Conseil des EPF a également engagé la procédure de proposition de nomination d'une directrice ou d'un directeur de l'Empa. Par ailleurs, il a pris acte du Rapport d'activité 2020 de la Commission de recours interne des EPF.

Zurich/Berne, le 21 mai 2021

Le professeur Günther Dissertori sera le nouveau recteur de l'ETH Zurich

Sur proposition du professeur Joël Mesot, président de l'ETH Zurich, le Conseil des EPF a nommé le professeur Günther Dissertori au poste de recteur de l'ETH Zurich pour succéder à la professeure Sarah Springman, qui prendra sa retraite le 31 janvier 2022. En sa qualité de recteur et de vice-président, le professeur Dissertori sera responsable des questions ayant trait à l'enseignement au sein de la direction de l'Ecole.

Entré à l'ETH Zurich en 2001 comme professeur assistant, le professeur Günther Dissertori (*1969, citoyen de nationalité italienne) a été nommé professeur ordinaire à l'Institut de physique des particules en juin 2007. Il se distingue par son engagement hors du commun dans l'enseignement, ce qui lui a valu de recevoir la «Chouette d'or» à quatre reprises, une distinction décernée par l'association des étudiant·es VSETH pour récompenser l'excellence didactique. Il a également remporté le *Credit Suisse Award for Best Teaching* à l'ETH Zurich en 2013. Le professeur Dissertori possède des connaissances pointues dans la conception et la réorganisation des filières d'études. Compte tenu des nombreux prix qu'il a reçus et de sa vaste expérience, il est donc parfaitement qualifié pour assurer ses nouvelles attributions de recteur et de vice-président pour l'enseignement à l'ETH Zurich. Ses travaux de recherche portent essentiellement sur l'expérience CMS du Grand collisionneur de hadrons (LHC) au CERN. Dans ce contexte, le professeur Dissertori a assumé des tâches centrales dans la coordination de la collaboration développée autour du CMS entre plus de 4000 scientifiques aux spécialisations les plus diverses et originaires de 40 pays différents. Son groupe de recherche a entre autres largement contribué à apporter la preuve expérimentale de l'existence du boson de Higgs, dont la découverte a valu le prix Nobel de physique à François Englert et Peter Higgs en 2013. Le professeur Günther Dissertori prendra ses nouvelles fonctions le 1^{er} février 2022.

Deux nouveaux membres de la direction au PSI

Sur proposition du professeur Christian Rüegg, directeur de l'Institut Paul Scherrer (PSI), le Conseil des EPF a nommé les professeurs Thomas J. Schmidt et Mike Seidel en tant que membres de la direction du PSI.

Le professeur Thomas J. Schmidt est un expert renommé du stockage et de la conversion électrochimiques de l'énergie. Actuellement à la tête du domaine de recherche Energie et environnement au PSI, il a rejoint l'Institut en 2001 et a été nommé professeur d'électrochimie à l'ETH Zurich en 2011.

Le professeur Mike Seidel est un expert reconnu des technologies d'accélérateurs et dispose d'un excellent réseau au plan international. En 2018, il a repris la direction par intérim du domaine de recherche du PSI consacré aux grandes installations de recherche. Il en est devenu le directeur de manière définitive en 2020 et a été nommé professeur de physique des accélérateurs à l'EPFL la même année.

Code d'intégrité scientifique

Le Conseil des EPF accueille favorablement le nouveau Code d'intégrité scientifique élaboré sous l'égide des Académies suisses des sciences, en collaboration avec swissuniversities, le FNS et Innosuisse. Ce document de référence sera porté à la connaissance de toutes les personnes appartenant aux institutions du Domaine des EPF. Ensemble, le Conseil des EPF et les institutions du Domaine des EPF veilleront à transposer les principes du Code d'intégrité scientifique dans le Domaine des EPF lorsque cela n'a pas déjà été fait.

Nouvelle présidente du Comité d'audit et procédure de proposition de nomination pour la direction de l'Empa

Le Conseil des EPF a nommé Cornelia Ritz Bossicard à la présidence de son Comité d'audit. Experte en compliance et spécialiste financière, Cornelia Ritz Bossicard est entrée au Conseil des EPF en 2021, où elle a succédé à Beth Krasna, membre sortante pour cause de départ à la retraite.

Directeur de l'Empa depuis 2009, Gian-Luca Bona, a été récemment reconduit dans ses fonctions par le Conseil fédéral pour un mandat raccourci jusqu'à l'atteinte de l'âge limite de 65 ans, soit jusqu'à fin mai 2022. Le poste de directrice ou de directeur à repourvoir fera l'objet d'une mise au concours publique en Suisse et à l'étranger, vraisemblablement durant l'été 2021. Une commission préparatoire sera instituée à ces fins, comme cela est d'usage pour ce type de procédure de nomination à l'intention du Conseil fédéral.

Rapport d'activité 2020 de la Commission de recours interne des EPF

La Commission de recours interne des EPF a pour mission de traiter les recours formulés à l'encontre de décisions rendues par les six institutions du Domaine des EPF. Le Rapport d'activité est publié sur le site Internet du Conseil des EPF.

Renseignements

Gian-Andri Casutt

Responsable de la communication

T +41 58 856 86 06

gian.casutt@ethrat.ch

Conseil des EPF, Haldeliweg 15, CH-8092 Zurich, www.cepf.ch

Le Conseil des EPF est l'organe stratégique de direction et de surveillance du Domaine des EPF, constitué des deux écoles polytechniques fédérales ETH Zurich et EPFL ainsi que des quatre établissements de recherche PSI, WSL, Empa et Eawag. Nommé par le Conseil fédéral, le Conseil des EPF supervise les plans de développement, organise le controlling et assure la coordination du Domaine des EPF. A ce titre, il établit le budget et les comptes du Domaine des EPF et coordonne la gestion ainsi que le maintien de la valeur et de la fonction du parc immobilier. Le Conseil des EPF est l'autorité investie du pouvoir de nomination et représente le Domaine des EPF auprès des autorités de la Confédération. Il est assisté par un état-major chargé de préparer les dossiers et de les mettre en œuvre.